

Les éclaireurs de la révolution énergétique pour tous

par

■ **Jean-François Caron** ■

Maire de Loos-en-Gohelle,
vice-président de Troisième révolution industrielle en Hauts-de-France

■ **Didier Holleaux** ■

Directeur général adjoint d'ENGIE

■ **Éric Scotto** ■

Président et cofondateur d'Akuo Energy

Débat animé par

■ **Michel Berry** ■

Fondateur de l'École de Paris du management

En bref

Le débat sur la transition énergétique n'est plus idéologique, mais bel est bien économique : les énergies renouvelables sont désormais plus compétitives que celles qui puisent dans des sources fossiles – sans même citer leur bénéfice environnemental. Malgré ce constat implacable, des freins persistent au développement de solutions vertes et distribuées, tant une logique centralisatrice et surplombante semble encore imprégner notre pays. Sur le territoire, des expérimentations apportent pourtant la preuve que ces solutions sont viables et vertueuses. Elles impliquent de nouer de nouveaux partenariats entre les parties prenantes, d'en finir avec les jeux de posture d'antan et de donner l'initiative aux acteurs locaux. Trois intervenants résolument engagés dans la transition énergétique en témoignent.

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Michel Berry : Le sujet de la transition énergétique se prête aux positions tranchées et aux anticipations romanesques. Tandis que certains rêvent d'un futur où les centrales nucléaires seront supplantées par une production entièrement naturelle et décentralisée, d'autres jugent les énergies renouvelables trop capricieuses et intermittentes pour constituer une solution sérieuse. Ces amples visions semblent omettre que sur le terrain, une transition est à l'œuvre au travers d'une myriade de démarches innovantes. La commune de Loos-en-Gohelle, Akuo Energy et ENGIE en font la démonstration.

■ Exposé de Jean-François Caron

Un démonstrateur grandeur nature

La commune de Loos-en-Gohelle incarne l'enjeu de la transition énergétique dans son sol même, ses terrils étant le stigmate de sa contribution au dérèglement climatique. La fermeture de ses neuf puits de mine de charbon l'a profondément déstabilisée sur les plans économique, social et environnemental. Longtemps régie par les Houillères, elle doit conquérir son autonomie, réinventer sa gouvernance, faire preuve d'ambition et de créativité. Alors que nous étions formatés pour puiser du charbon à 1 000 mètres de profondeur, l'époque nous demande d'être adaptables, ouverts au monde et performants. Dans cette course, nous partions avec quelques handicaps.

La commune s'est pourtant engagée dans une transition durable, reposant sur un agencement inédit des parties en présence. À une logique surplombante, nous préférons des processus qui remontent du terrain et mobilisent les acteurs locaux. Nous faisons feu de tout bois dans de multiples registres où la question énergétique est présente. Les résultats sont là : Loos-en-Gohelle est aujourd'hui le démonstrateur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans la conduite du changement vers une ville durable. Elle fut aussi la seule visite de terrain des participants de la COP21.

Vers une troisième révolution industrielle

Comment un territoire peut-il impulser une politique énergétique innovante et une logique de production décentralisée ? C'est en s'inspirant de la vision du fameux prospectiviste et militant américain Jeremy Rifkin, et en bénéficiant de son appui direct, que la région Hauts-de-France a élaboré son projet stratégique de Troisième révolution industrielle. Jeremy Rifkin a eu le mérite de transformer les termes du débat en démontrant aux acteurs économiques de notre région qu'ils se priveraient de formidables opportunités, voire s'exposeraient à des pertes considérables, s'ils ne s'emparaient pas de la transition énergétique.

La "troisième révolution industrielle" invoquée par Jeremy Rifkin se caractérise par deux phénomènes conjugués, l'adoption des énergies renouvelables et le déploiement généralisé d'Internet. Elle intervient dans un contexte où la contrainte sur les énergies fossiles carbonées induit des enjeux de disponibilité certes, mais aussi de coût, la taxation des émissions de CO₂ étant toujours plus pesante. Dans cinq ou dix ans, prévoit très concrètement Jeremy Rifkin, un particulier produira du courant grâce à la micro-éolienne posée sur son toit, et en cas de surplus d'énergie, la machine à laver de son voisin se déclenchera automatiquement.

Cette révolution, estime Rifkin, repose sur les piliers que sont le développement des énergies renouvelables, le bâtiment producteur, le stockage de l'énergie, les réseaux intelligents et la mobilité. J'y introduirai quelque nuance, sachant que certains matériaux entrant dans la composition des panneaux solaires viennent déjà à manquer, comme le cobalt. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des acteurs de notre région se sont mobilisés, organisant plus précisément leur action autour de trois objectifs : l'efficacité énergétique, l'économie de la fonctionnalité et l'économie circulaire. Des centaines de projets ont ainsi vu le jour, en partie financés par le livret d'épargne populaire consacré à la Troisième révolution industrielle.

L'un de nos grands succès symboliques est d'avoir rendu ce sujet "tendance". Depuis le secteur du textile jusqu'à celui de la métallurgie, chacun est désormais convaincu qu'il doit en être. Cet engouement a été initié par Philippe Vasseur, alors président de la chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France, et soutenu par un portage politique au plus haut niveau du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, puis des Hauts-de-France.

Moins consommer, mieux produire

Du point de vue du territoire, la question énergétique se traduit par deux enjeux : économiser d'une part, produire des énergies renouvelables décentralisées d'autre part.

L'économie, premier gisement d'énergie. La logique productiviste classique semble considérer comme inéluctable l'accroissement de la consommation énergétique. Bien au contraire, le premier gisement qui s'offre à nous est l'économie d'énergie. Selon l'ADEME, les dépenses consacrées par la France aux énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon et uranium) atteignent 70 milliards d'euros, le bâtiment représentant 30 à 40 % de la consommation totale. Imaginons un plan national de rénovation des bâtiments à hauteur de 7 milliards d'euros par an. Le bénéfice en serait gigantesque, avec des effets collatéraux non négligeables : autonomie vis-à-vis des pays producteurs, recul de la précarité énergétique, création d'emplois...

Nous en faisons l'expérience à Loos-en-Gohelle, où le simple renouvellement de l'éclairage public a entraîné des chutes de consommation spectaculaires. Nous investissons aussi dans l'écoconstruction et l'écორéhabilitation, y compris pour des résidences sociales. Le coût annuel de chauffage y est tombé à moins de 150 euros pour un logement de quatre pièces, contre 1 500 à 2 000 euros pour les habitations utilisant un chauffage électrique classique. Il en va donc aussi du pouvoir d'achat. Nous employons exclusivement des matériaux de construction issus des Hauts-de-France, hormis pour les panneaux solaires. Par ailleurs, la ville déploie par ailleurs une politique d'écomobilité, via son plan cyclable ou encore sa ceinture verte.

Au-delà, nous favorisons l'émergence de nouveaux modèles économiques. Nos commandes publiques promeuvent systématiquement les logiques d'économie circulaire et de la fonctionnalité, de même qu'elles comportent une clause carbone.

Notre soutien à l'agriculture biologique et aux circuits courts est, de surcroît, vertueux en matière d'économie d'énergie et d'émissions de CO₂. Une parcelle de blé cultivée sur un mode intensif subit en effet quatorze passages de tracteur par an, sans compter le déversement d'intrants et de produits phytosanitaires. Cinq de nos agriculteurs ont basculé vers le bio et le circuit court, et leurs revenus sont plus élevés que ceux de leurs collègues restés dans l'ancien modèle.

Produire des énergies renouvelables. Loos-en-Gohelle s'est dotée d'un pôle d'excellence économique sur ces questions énergétiques. Il comprend notamment le pôle de compétitivité TEAM² (Technologies de l'environnement appliquées aux matières et aux matériaux), une pépinière d'entreprises, ou encore une plateforme de test des technologies solaires. Notez que ces dernières s'avèrent plus efficaces qu'attendu dans notre région où l'ensoleillement est tout relatif. En effet, les capteurs fonctionnent mieux par températures basses et ont le bénéfice d'être nettoyés par nos pluies fréquentes, tandis qu'en Espagne, la poussière s'y accumule et limite le transfert des électrons.

Nous faisons partie des sept pôles d'excellence que les pouvoirs publics ont décidé de maintenir dans les Hauts-de-France, aux côtés de ceux qui sont dédiés à l'automobile ou au ferroviaire. Nous sommes reconnus comme un gisement d'emplois, et plus encore comme un levier d'accompagnement grâce auquel d'autres secteurs réduiront leur dépendance énergétique.

Notre expertise en matière de capteurs solaires nous permet de développer une multitude d'expérimentations dans la ville, dans le cadre de coopérations avec les énergéticiens. Première en France, la toiture de notre église Saint-Vaast est entièrement couverte de panneaux solaires. Une opération de ce type, qui frappe les imaginaires, est capitale dans la stratégie de conduite du changement. Accessoirement, elle rapporte tous les ans 5 000 euros à la commune. Peu à peu, nous voyons se constituer un terreau d'innovation en matière d'énergies renouvelables,